



APPEL DE DOSSIERS 2020

EXPO-VENTE DE LA COULEUR CONTRE LA DOULEUR

Du jeudi 26 au dimanche 29 novembre 2020

Section Sculpture

Pour une 12^e année consécutive, **Artistes de Cœur** s'associe à la **Fédération des maisons d'hébergement pour femmes** pour la tenue de l'événement **De la couleur contre la douleur 2020**.

C'est dans le cadre des 12 jours d'actions contre la violence faite aux femmes que cette expo-vente de tableaux et de sculptures présentera plus d'une quarantaine d'artistes en arts visuels de styles diversifiés du jeudi 26 au dimanche 29 novembre 2020 au Centre multifonctionnel de Saint-Lambert (81, avenue Hopper).

Nouveautés cette année pour la sculpture

Deux formats de sculpture seront exigés de la part des artistes :

- une seule sculpture devant être contenue sur une surface de 20 x 20 po et avoir une hauteur maximale entre 18 et 24 pouces offerte à 420 \$
- ET toutes les autres sculptures devront être contenues sur une surface de 10 x 10 po et avoir une hauteur maximale de 15 pouces offertes à 150\$. (Un minimum de 6 petites sculptures)

Chaque artiste exposant est tenu de vendre un livret de 10 billets à 5 \$ pour le tirage d'une toile offerte par un.e artiste reconnue.

Cette activité vise à rendre l'art accessible tout en participant à soutenir les femmes et les enfants victimes de violence.

La publicité de cet événement sera assurée par la diffusion d'articles dans différents médias régionaux et métropolitains (journaux, radio, télé), par les médias sociaux des Artistes de cœur et aussi par ceux des artistes exposants (Facebook, Instagram) et par notre site Web. Aussi des cartons d'invitation seront distribués le plus largement possible à travers différents lieux publics.

Nous vous proposons un exemple de présentation de dossier et nous vous invitons à l'utiliser pour déposer votre dossier d'artiste en prévision de cet événement en consultant le document *CV-Delacouleurcontreladouleur2020.pdf*.

Votre comité organisateur



DOSSIER DE SCULPTEUR OU SCULPTEURE

Outre le **formulaire d'inscription dûment complété**, chaque dossier soumis comprendra :

- Votre CV artistique sur deux pages maximum et votre démarche de création sur une page;
- 4 photos imprimées de bonne qualité et représentatives d'œuvres récentes dans le style que vous proposerez d'exposer, chaque photo est imprimée sur une feuille 8 1/2 x 11 po;
- Une enveloppe pré-affranchie si vous désirez récupérer votre dossier;
- Deux chèques libellés au nom de *Artistes de cœur*
85 \$ (frais de participation) 15 \$ (frais d'étude de dossier - non remboursable)

P.S. : Ne pas insérer d'autres types de documents de type promotionnel comme cartes de souhait, dépliants, etc.
Nous n'en tenons pas compte.

Date limite de remise des dossiers : 15 mars 2020

* * *

COMITÉ DE SÉLECTION

Afin de monter une exposition intéressante, il est demandé à chacun de fournir un dossier d'inscription qui sera examiné par un comité de sélection composé de professionnels dans le domaine des arts visuels.

La sélection des participants à l'expo-vente **De la couleur contre la douleur** se fera en considérant les critères suivants :

- Une pratique artistique régulière;
- La cohérence de l'ensemble des œuvres présentées;
- La création d'œuvres originales et personnelles;
- La qualité de la présentation du dossier;
- La diversité des styles et des sujets de l'ensemble des dossiers reçus.



ENGAGEMENT DE L'ARTISTE SÉLECTIONNÉ.E

Production SCULPTEUR.E :

- Produire **une sculpture «moyenne grandeur»** devant être contenue sur une surface de 20 x 20 po et de hauteur maximale entre 18 et 24 pouces. ET Produire un **minimum** de 6 sculptures, **maximum** 12 sculptures devant être contenues sur une surface de 10 x 10 po et d'une hauteur maximale de 15 pouces.
- **À noter :** aucune sculpture supplémentaire ne sera acceptée. Uniquement les œuvres enregistrées au délai requis seront autorisées à la vente.
- **Couleur,** la sculpture doit avoir de la couleur en tout ou en partie pour respecter le thème De la couleur contre la douleur.
- **Vente :** 20 % du prix de vente sera versé à la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, pour chaque sculpture vendue.

Frais de participation :

- **85 \$** pour diverses dépenses reliées à cette exposition dont un répertoire d'artistes participants (**remboursable** si votre candidature n'est pas retenue).
- **15 \$** pour les frais d'étude de dossier (**NON remboursable**).
- **50 \$** pour la vente d'un carnet de 10 billets de tirage. Chaque artiste s'engage à remettre ce montant peu importe le nombre de billets vendus.

À NOTER :

Les dossiers sans chèque seront ignorés et les dossiers qui nous parviendront après le 15 mars 2020 ne seront pas considérés. Le cachet de la poste fera foi de la date.

Au moment du montage de l'exposition, le comité de sélection se réserve le droit de retirer les œuvres qui ne répondent pas aux critères de sélection.

Autres engagements :

- **Fournir** le matériel électronique requis selon les délais demandés.
- **Livrer ses sculptures** le matin du montage, le mercredi 25 novembre 2019, entre 9h et 12h, sur les lieux de l'exposition, de préférence dans une boîte de format 11 x 17po.
- **Être présent.e** lors du vernissage (le jeudi 26 novembre 2020, de 18h à 21h) et lors du finissage (le dimanche 29 novembre 2020, de 13h à 17h).
- **Effectuer,** en plus du vernissage et du finissage, **un bloc de 2 heures de garde** durant les heures d'ouverture de l'exposition.
- **L'artiste accepte** que ses œuvres puissent être utilisées pour tous documents publicitaires ou promotionnels de l'événement incluant le site Web de l'organisation et de la FMHF.

ACCEPTATION

- **Chaque candidat.e**, qu'il soit retenu.e ou non, en sera avisé.e dans la semaine du 3 avril 2020.
- **Les dossiers non retenus** seront retournés (incluant le chèque de 85 \$) par la poste à ceux et celles qui auront joint une enveloppe-retour pré-affranchie.
- **Pour les dossiers sans enveloppe-retour** pré-affranchie, le chèque de 85 \$ sera détruit.
- Pour de plus amples renseignements, visitez le site www.fede.qc.ca sous la rubrique Actualités, la page Facebook d'Artistes de cœur, le site Web www.artistesdecoeur.com, ou communiquez avec nous à artistesdecoeur@gmail.com.



FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2020

ÉTAPE 1 : Imprimer ce formulaire, le remplir et le signer. Vous devez nous le faire parvenir par la poste au plus tard le 15 mars 2020 à l'adresse suivante :

Artistes de cœur 2020
À l'attention de : Sylvie Pelletier
1617, rue Lavoie, Varennes, QC J3X 1M9

ÉTAPE 2 : Inclure les 2 chèques (libellés au nom *Artistes de cœur*) :
85 \$ pour les frais de participation et 15 \$ pour les frais d'étude de dossier.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone résidence : _____ Travail : _____ poste _____ Cell. : _____

Courriel : _____

Site Web : www. _____ Ou www.facebook.com/ _____

ENGAGEMENT DU SCULPTEUR OU DE LA SCULPTEURE (vous devez cocher chaque énoncé)

- Je m'engage à faire parvenir mon dossier d'artiste **au plus tard le 15 mars 2020** (étape 1).
- Si je suis sélectionné.e**, je m'engage à exposer une sculpture devant être contenue sur une surface de 20 po x 20 po et d'une hauteur entre 18 et 24 po selon les critères de production exigés et à la vendre au coût de 420 \$
- Si je suis sélectionné.e**, je m'engage à exposer au minimum 6 sculptures et au maximum 12 sculptures devant être contenues sur une surface de 10 po x 10 po et d'une hauteur maximale de 15 pouces selon les critères de production exigés et à les vendre au coût de 150 \$ chacune.
- Si je suis sélectionné.e**, je m'engage à vendre un carnet de 10 billets de tirage à 5 \$ et à remettre 50 \$ lors de la livraison de mes sculptures le 25 novembre 2020 **peu importe** le nombre de billets vendus.
- Si je suis sélectionné.e**, je m'engage à fournir le matériel électronique requis (démarche artistique et photos de qualité professionnelle d'au moins quatre de mes œuvres et une photo de moi) **au plus tard le 1^{er} septembre 2020**.
- Si je suis sélectionné.e**, j'accepte de faire le don de 20 % du produit de chaque œuvre vendue lors de l'exposition à la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes du Québec. Un reçu pour fin d'impôts sera émis par la FMHF.
- Si je suis sélectionné.e**, j'accepte que les photos de moi et de mes œuvres soient utilisées dans le matériel publicitaire préparé pour l'événement de cette année et celui de l'an prochain (2020 et 2021).
- Si je suis sélectionné.e**, je m'engage à être présent.e au vernissage et au finissage. Aussi, je me rendrai disponible pour un bloc de 2 heures afin d'accueillir les visiteurs durant l'exposition et de servir les clients éventuels.
- Si je suis sélectionné.e** je m'engage à récupérer mes sculptures au moment du décrochage.
Artistes de cœur n'est pas responsable des œuvres non récupérées.

Date : _____ Signature : _____